

## Covid-19 : comment se passent les examens à l'Université de Caen ?

4-5 minutes

La crise sanitaire oblige les étudiants à rester chez eux pour les cours. Mais pour les examens, on fait comment ? Éléments de réponse à l'Université de Caen (Calvados).



Le Parc expo de Caen (Calvados) retrouve un peu d'animation en cette fin d'année à la faveur de ces examens en présentiel.

(©Nicolas Claich / Liberté)

Par [Nicolas Claich](#) Publié le 17 Déc 20 à 7:09

**Un calendrier maintenu.** Depuis le début de l'année universitaire, la crise sanitaire a chamboulé les habitudes des étudiants sur les campus de **Caen (Calvados)**. Les cours se font désormais en « e-learning » (à distance). Le calendrier des examens, en revanche, n'a pas été modifié. Elsa Jaubert, vice-présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire, explique :

« Il a été établi en tenant compte de ces contraintes. Chaque composante (UFR) fixe des créneaux d'enseignement, de révision,

de stage et d'examens, par semestre ».

**Des concours en présentiel.** Les concours, qui engendrent un classement, doivent obligatoirement se tenir en présentiel pour garantir l'équité entre tous les candidats. C'est le cas par exemple, du concours des études de santé, dont le classement détermine la spécialité que pourra suivre l'étudiant l'année suivante. Une session se tient actuellement au parc des expositions, jusqu'au vendredi 18 décembre 2020. « Avec un protocole sanitaire de plusieurs pages », indique Elsa Jaubert. Dans les halls du Parc expo, les tables sont espacées et chacun doit respecter la distanciation d'un mètre, « à tout moment ». Les étudiants portent le masque, du gel hydroalcoolique est à disposition. « Il faut surtout gérer les flux », reprend Elsa Jaubert. Pour aller aux toilettes, c'est trois maximum en même temps.

**Des examens à distance.** Pour les partiels traditionnels, qui permettent de valider des unités de valeur, les examens, comme les cours, se font à distance. Galerie vitrée et Aula Magna demeurent vides. La vice-présidente de l'Université détaille :

« Plusieurs modalités sont possibles. L'étudiant doit d'abord émarger électroniquement et s'engager à respecter certaines règles. Il a alors accès au sujet, pour un temps limité, déterminé par l'enseignant ».

Ce temps peut aussi bien être d'une demi-heure, pour un QCM (questionnaire à choix multiple), que de plusieurs jours dans le cas d'une dissertation. L'examineur peut également décider du nombre de fois qu'un étudiant peut réécouter un document audio, pour les langues, par exemple. « Les conditions d'évaluation ne sont pas dégradées », assure Elsa Jaubert.

### **Et les étudiants positifs au Covid ?**

Comme tout un chacun, un étudiant testé positif au coronavirus doit rester confiné chez lui durant sept jours. Sa situation ne pose donc aucun problème pour les examens à distance. Pour les concours, comme pour les études de santé, en revanche, il devra en passer par les épreuves de rattrapage, organisées en fin d'année universitaire (mai - juin). « Mais il n'aura pas à redoubler son année, rassure Elsa Jaubert. Il pourra tenter le concours d'entrée en études de santé à la fin de la deuxième année de licence ».

**Comment éviter la triche ?** C'est la question qui vient naturellement à l'esprit lorsqu'on évoque un contrôle des connaissances à distance. « Tout est fait pour qu'une éventuelle triche n'influence pas le résultat », souligne Elsa Jaubert. Un élève qui consulterait son cours et le restituerait tel quel n'y gagnerait rien. « Ce n'est pas ce que l'examineur attend, il aurait donc une mauvaise note ». Pour les QCM, l'affichage des questions est aléatoire au sein d'une énorme base de données, et différent d'un étudiant à l'autre. Impossible de s'aider en communiquant avec un copain...

Partagez

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez par Mail](#)
- Copié ! [https://actu.fr/normandie/caen\\_14118/covid-19-comment-se-passent-les-examens-a-l-universite-de-caen\\_38171520.html](https://actu.fr/normandie/caen_14118/covid-19-comment-se-passent-les-examens-a-l-universite-de-caen_38171520.html)